Retour d'expérience sur les choix de stage en IdF

SIHP

1. Contexte
2. Retour d'expérience
3. Nos propositions pour les prochains semestres
4. Les spécialités en détail

1. Contexte

Contexte : la réforme

- Nécessaire et travaillée depuis plusieurs années…
- … mais pour laquelle beaucoup de décisions ont été prises lors de l'année passée, et la parution des textes tardive (avril, juste avant les commissions)

Contexte : mise en place de la réforme

- Travaillée depuis plus d'un an
- Sur des informations pouvant changer assez rapidement

Mise en place de la réforme : ce qui a fonctionné

- Des réunions productives entre les acteurs locaux
- Globalement bonne écoute entre les différentes structures
- Un engagement concrétisé par un effort conséquent de tous les acteurs pour que les choses se passent bien

==> à refaire !

Mise en place de la réforme : ce qui a moins bien fonctionné

- Certains acteurs locaux pas au fait de la réforme, même encore aujourd'hui…
- Une écoute parfois limitée voire inexistante des internes pour certaines spécialités (devrait changer avec les commission locales)
- Des tableaux pour les commissions parfois peu ergonomiques

2. Retour d'expérience

Choix de stage : internes

Mécontentement, en particulier des anciens régimes :

- **Impression de se faire "voler" leurs stages par les phases socles**, ainsi que de ne pas respecter la règle d'ancienneté
- Reclassement après disponibilité aberrant
- Reclassement après droit au remords encore plus aberrant
- Volonté de bloquer la procédure de choix de stage, avec effet boule de neige après les psychiatres

Choix de stage : ARS

- Ont fourni un effort exceptionnel malgré les moyens techniques (logiciel) et humains (insuffisance de personnel) qui leurs sont accordés
- Malgré cela :
  - Publication tardive voire pas de publication des listes de postes offerts et disponibles, qui sont considérées comme un acquis par les internes
  - Annulation tardive des procédures de choix sans information des internes
  - **Absence d'information aux internes de façon générale** sur la procédure de choix

Choix de stage : coordonnateurs

- Population très hétérogène… certains très au fait de la réforme et l'ayant anticipé, d'autres pas du tout… certains disponibles pendant les choix, d'autres difficiles à contacter…
- **Information sur la validation de la maquette insuffisante** parfois

Choix de stage : SIHP

Structure "tampon" entre les internes et les instances supérieures avec un dépassement de fonction trop important :

- "SAV" de la réforme et des choix de stage : Information des internes car peu d'information de la part de l'ARS et des coordinations. Sensation d'être seul voire en porte-à-faux face aux internes car ceux-ci ne trouvent pas d'autre interlocuteur.
- Présence sur place quasiment tous les jours lors des choix
- Vérification des listes de poste

3. Propositions

Fonctionnement général

- Agrément ancien régime = approfondissement
- **Même pool de stage pour les anciens et les approfondissements, ordre de choix selon l'ancienneté**
- Pas de séparation par spécialité pour les anciens régimes et les approfondissements, en dehors de ceux pour qui c'est déjà le cas (psychiatrie, biologie, médecine du travail, etc.)
- Reprendre les affectations pour l'EBF, en particulier pour les socles
- Organiser des réunions (en CME ou ARS) pour les spécialités qui pourraient poser problème
- Centrer les choses sur le projet pédagogique et non le fonctionnement des services
- Organisation des commissions locales et régionales

Bascules, ordre de choix

- De façon générale : même nombre d'internes, donc même nombre de stage non pris quoiqu'il arrive
- De phase à phase : non cohérent de phase II à phase I, de phase I à phase II pose le problème d'une inadéquation factice avec des postes dont les socles n'ont déjà pas voulu. Problème de la compétition pour avoir des postes qui pourront être basculés au détriment du projet pédagogique ==> NON pour nous
- Des socles choisissant à part vers le pool commun des socles : à discuter
- Si pas de bascule, peu importe l'ordre de choix entre phases. Si bascule entre phases : rester sur le même modèle d'un semestre à l'autre

Sanctuarisation

- Doit être utilisée en dernier recours, et seulement **si les internes ont des difficultés à accomplir leur maquette** en raison de nombreux hors-filières chez eux. Ne doit pas être utilisé pour réserver les meilleurs postes pour les internes de la spécialité : **règle de l'ancienneté et du rang de classement prime**.
- Sanctuariser pour les approfondissements des postes de la spécialité : pourquoi pas si difficulté à réaliser maquette
- Sanctuariser pour les approfondissements des postes d'une autre spécialité : NON

Reclassement

- Problème : dépend du national et non du local…
- Règles claires et équitables
- Droit au remord : intégration à la phase socle juste pour les stages ?
- Information ou possibilité de calculer soi-même pour les internes

Information

- De la part de l'ARS :
  - Sur la procédure de choix, listes de postes
  - Avant les commissions, avec un mode d'emploi des tableaux à remplir pour les coordonnateurs
  - Modalités de reclassement

- De la part des coordinations :
  - Règles claires et si possible uniformes sur comment valider la maquette (qu'est-ce qu'un stage libre si aucune spécification de la maquette ?)
  - Explications sur le droit au remord

4. Les spécialités en détail

Spécialités médicales : stage totalement libre

- Anapath : dernier de la promo de socle n'a pas pris de l'anapath, 0 poste restant
- MPR : 3 internes n'ont pas pris de MPR dont le dernier, 0 poste restant
- Neurologie : 2 n'ont pas fait de neuro dont le 17/20e interne

Spécialités médicales

Psychiatrie :

- Peu (pas ?) de création de poste pour les socles
- Accès à la pédopsychiatrie compliquée pour les AR (blocage des choix, 2 postes restant seulement malgré ouverture), non obligatoire pour les socles
- Beaucoup de stages non pris de façon régulière : fausse inadéquation

Spécialités médicales

Gynécologie médicale : quelle organisation ? n'ont pris que de la gynéco méd, besoin de faire gynéco obs au 2e semestre

Spécialités médicales

Oncologie :

- Pas assez de postes de radiothérapie ==> validation par deux stages d'onco (méd ou RT) proposée par la coordination
- Volonté de prendre d'autres spécialités pour les internes, pourquoi pas mais l'année prochaine et mettre dans le pool commun, plus de choix à part
- Volonté d'autres spécialités de prendre de l'oncologie

Spécialités médicales

Néphrologie :

- 2 internes hors-maquette : n'ont pas pris de néphro ni de MIR alors qu'ils avaient le choix
- Pas de sanctuarisation de poste de MIR en approfondissement

Spécialités médicales

Allergologie : aucune inadéquation en socle comme en AR, créer des postes !

Spécialités chirurgicales

Chirurgie vasculaire : postes non fléchés, les 3 internes inscrits au DES n'y ont pas eu accès. Nécessité de flécher.

Spécialités chirurgicales

Gynécologie-obstétrique : 1 semestre de GO obligatoire au CHU en phase socle. 20 internes sur 42 ne l'ont pas encore validé. Discussion du coordonnateur avec les internes ? Ouverture de postes ?

Spécialités chirurgicales

Chirurgie infantile : pas de poste en orthopédie pédiatrique, nécessaire pour valider l'option orthopédie pédiatrique. Nécessité d'ouverture.